

Suite des Brèves

Trois secteurs pour un domaine skiable alpin attractif

Notre domaine skiable alpin s'organise en trois secteurs aussi complémentaires qu'indispensables :

- L'historique avec les téléskis du Blavet et des Alleyrons.
- Le front de neige pour les skieurs débutants et tranquilles avec le télésiège du Blanchon, le tapis, les téléskis des Bessards et des Praz
- Le grand ski du secteur de Pierre-Blanche et de Pré-levé, véritable colonne vertébrale du ski alpin à Gresse, pérennisé par l'installation des 9 enneigeurs à une altitude idéale.

Un cabinet médical avec radio !

Le projet de cabinet médical installé à côté du poste de secours de la Maison du Grand Veymont avance grâce à l'existence de la station et à son dynamisme. Nous nous en félicitons ! Il devrait être doté d'un cabinet de radiologie. La Communauté des Communes du Trièves pourrait-elle être maître d'ouvrage comme elle l'a été pour la maison de santé de Monestier et celle de Mens ce qui permettrait d'envisager à terme une structure multi sites proposant des permanences les fins de semaine et les nuits ?

Un siècle de sports d'hiver et un peu plus...

Depuis 1907, les gressoises et les gressois partagent cette culture de la neige qui leur a permis d'écrire de belles pages de l'histoire de leur commune. De nombreux jeunes souhaitent prendre le relais pour conforter, optimiser, diversifier les activités proposées par la station jusqu'en 2050 au moins !

Deux soutiens essentiels plus un espéré...

Dans le dossier qui nous occupe, la station bénéficie du soutien affirmé de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Isère. Si les forces vives de Gresse savent s'unir, il sera sans doute possible d'obtenir celui de l'État dans le cadre de son plan d'aide à la montagne.

Ci dessous Brèves présentes
sur le dépliant du collectif « Appel au Vote référendum du 09 mai 2021 »

Objectif 2050

L'étude de Météo France, du CNRS et de l'IRSTEA publiée dans la revue Scientific Reports appliquée à 129 stations françaises démontre que quel que soit le scénario climatique, un taux de couverture de 45 % de neige de culture permet de maintenir les conditions d'enneigement jusqu'en 2050, ce qui démontre la cohérence du projet.

Un aménagement respectueux de notre environnement

La neige de culture est 50 fois plus résistante que la neige naturelle. Elle demande moins d'heures de damage (bilan carbone amélioré de 25 %). Les équipements seront plus économes en énergie avec de nouveaux enneigeurs de la gamme la plus performante actuellement sur le marché. Bilan carbone des stations de ski: 60% déplacements sur le site, 35% hébergement, seulement 2% dûs aux remontées mécaniques (y compris damage et neige de culture...)

Qu'en pense le Parc ?

Le 16 juillet 2019, le parc naturel régional du Vercors a apporté sa contribution au projet ce qui a ensuite permis à Monsieur le Préfet de Région, de signer l'arrêté d'autorisation le 31 juillet 2019.

Une garantie

Cette dernière tranche d'installation de 9 enneigeurs sur la piste des chamois, est l'aboutissement du programme de travaux et d'améliorations engagé par Valéry Routaboul et son équipe depuis dix ans, elle représente la garantie de continuer à exploiter la partie haute du domaine skiable pour vendre des forfaits à tarif normal et offrir une diversité de ski pour tous à des prix particulièrement compétitifs, éléments essentiels pour une destination séjour et de skieurs locaux.

A sujet de l'eau ?

L'eau, prélevée pour la production de neige de culture et stockée dans la retenue collinaire, représente 1,37 % du volume annuel de la Gresse. Cette installation est totalement indépendante du réseau d'eau potable distribuée à l'ensemble des foyers de Gresse.

Le ski alpin : pilier d'une l'économie locale et territoriale

Pendant la haute saison d'hiver, ce sont 178 emplois qui dépendent directement du bon fonctionnement de la station de sports d'hiver sans compter les activités liées à l'accueil dans les gîtes, meublés, centres de vacances et à leur entretien par les artisans...

Un village-station, une station-village

Et depuis longtemps une station de montagne !

Si aujourd'hui, notre commune dispose de nombreux services présents sur les quatre saisons : commerces, halte-garderie, accueil périscolaire, école, cantine, piscine, cinéma, services de déneigement performants, réseaux d'eau et d'assainissement adaptés, vie associative très animée, elle le doit à sa station.

27 hectares de domaine skiable alpin sur 8 112 hectares de territoire communal

Le débat est si âpre entre adversaires et partisans de la neige de culture qu'il donne l'impression que cette dernière tranche de réalisation des enneigeurs est gigantesque, qu'elle va bouleverser nos paysages et notre environnement. Sachons raison garder et

n'oublions pas que le domaine skiable alpin s'organise sur seulement 27 hectares pour une superficie communale totale de 8 112 hectares dont 4 000 sont classés en réserve naturelle.

Pré Levé, accès incontournable pour sécuriser le domaine skiable

Si les effets du changement climatique multiplient les alternances de périodes froides puis de grands redoux et vice versa, les risques liés aux avalanches restent bien présents. Personne ne doit oublier celles bien connues du cirque de la Posterle. Le Câble transporteur d'explosif sécurise le domaine, les pistes du haut comme **celles du front de neige**. Le téléski de Pré-Levé est le seul itinéraire parfaitement sécurisé aux pisteurs artificiers de réaliser rapidement les déclenchements d'avalanches préventifs .

Vivons le ski alpin dans le Sud-Isère

Dans les années 80, le Trièves comptait cinq petites stations de ski alpin : le Col de l'Arzelier, Saint-Andéol, Gresse, le col de Saint-Sébastien au pied du Châtel, le Jocou à Lalley. Aujourd'hui, notre commune reste la dernière station de sports d'hiver du Trièves à laquelle de nombreux habitants restent fidèlement attachés. C'est un outil non « délocalisable », un atout précieux qui propose ses nombreux services à des prix très attractifs.

La régie-Épic : un outil indispensable

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les statuts de la régie ont changé. Elle est maintenant constituée sous la forme d'un établissement public communal, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, créé pour l'exploitation d'un service d'intérêt public à caractère industriel et commercial. Son équipe constituée de professionnels reconnus et appréciés travaille au service la commune pour gérer au mieux le précieux patrimoine d'équipements touristiques indispensables à la bonne santé de notre économie locale.

Les Alleyrons, un atout atypique, naturel et sauvage !

Ce téléski mis en route pour la première fois le 1^{er} janvier 1966 est-il menacé ? La régie estime qu'un quart des skieurs qui achètent leur forfait à la saison le font pour lui, la qualité de sa neige et la vue unique qu'il leur offre sur le Grand Veymont, le Mont-Aiguille et le Trièves !

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Est-ce le rendez-vous de la dernière chance pour solliciter, à partir d'un dossier dont la cohérence est reconnue, les aides de l'État, de la Région et du Département ? Si les électeurs refusent de voter pour ces 9 enneigeurs et ce travail en commun proposé à l'équipe municipale et à l'Épic, il faudra prendre acte de cette rupture historique et effectivement tenter de tout réinventer.

Qu'en pensent les contribuables ?

981 contribuables sont inscrits au rôle des propriétés bâties. Pour la plupart, ils participent depuis de nombreuses années au financement de tous les budgets communaux et à la vie de la commune. Une consultation plus large leur aurait permis de s'exprimer. C'est injuste et regrettable !

Un investissement et un reste à charge raisonnables !

Le budget prévisionnel du programme s'élève à 720 000 euros subventionné pour le moment à 30 % par la Région et 30 % par le département (subventions acquises). Le reste à la charge pour le domaine skiable (Épic) est de 288 000 euros, soit un prêt de 15 000 Euros par an sur 15 ans . Sans oublier que ce plan de financement peut encore évoluer favorablement.

Deux démissions regrettables !

Deux piliers de la station ont présenté leurs démissions au 31 mars 2021. En 10 ans, Valéry Routaboul aura transformé notre station en entretenant le parc des remontées, aménageant les pistes, participant à l'aménagement du garage et de la Maison du Grand Veymont et en optimisant l'installation de neige de culture.

Depuis les dernières élections municipales, Gilles Apeloig présidait avec enthousiasme et sagesse les travaux du conseil d'administration de l'Épic. Il avait su élargir les réflexions, les analyses aux membres de la commission des remontées mécaniques.

Le Grand Veymont, ange gardien de notre station

Si depuis plusieurs saisons, notre station est l'une des mieux enneigées du Vercors, nous le devons à l'orientation de nos pistes et à la présence du Grand Veymont qui les protège des vents du sud et des rayons du soleil surtout pendant les mois de décembre, janvier et février. Une fois la neige tombée et avec les apports de la neige de culture, les pistes de Gresse se révèlent remarquablement résistantes.

Un vivier de jeunes skieurs

L'attrait des jeunes pour les sports d'hiver et la glisse n'est plus à démontrer! C'est aussi être en adéquation avec notre environnement: la montagne. Le dynamisme de l'Ecole de Ski Français, du Ski-Club de Gresse, de Jarrie, de Begag, des écoles de Gresse, Avignonet, des Sou des écoles de Monestier-de-Clermont, Sinard, Saint-Martin-de-la-Cluze, des classes de neige du centre APAS, du quartier de Reynières à Varcès, des centres aérés de Grenoble, Eybens et nous en oublions... en sont la démonstration!

Un lieu de formation professionnelle...

Depuis 55 ans, la station a contribué à former de très nombreux moniteurs de ski, pisteurs, artificiers, dameurs, conducteurs de télésiège et téléski, skimans, guides, accompagnateurs de moyenne montagne souvent pluriactifs et qui participent à la vitalité des entreprises du Territoire .

Gresse en Vercors, le lac de Monteynard, le Trièves : des séjours en toutes saisons

3 pôles complémentaires, des activités 4 saisons, un pilier cohérent et d'avenir .

Le ski alpin, locomotive des autres activités de glisse, de montagne, ainsi que les nouvelles pratiques sportives à Gresse en Vercors et le dynamisme hors neige de Gresse en Vercors

sont un atout exceptionnel et économique en toutes saisons pour notre commune et l'ensemble du territoire Trièves